

DÉBUT OCTOBRE 2023 À RENNES, UNE FOIS ENCORE, DES CENTAINES DE PERSONNES SONT À LA RUE...

Qu'est-ce que la vulnérabilité dans la sixième (im)puissance économique mondiale et selon le nouveau Préfet de Bretagne en particulier ?

En France, l'hébergement est inconditionnel, c'est-à-dire que toute personne à la rue peut être prise en charge par l'État pour être hébergée en urgence. **Il suffit que la personne appelle le 115** et elle est orientée vers un centre d'hébergement sous le contrôle de l'État.

Mais pour des raisons rationnelles que l'État appelle « le manque de moyens » et que nous appelons « **abandon des pauvres, surtout s'ils ne sont pas français** », la France a installé depuis une vingtaine d'années un critère de sélection qui s'appelle « la vulnérabilité ».

Il faut être en situation de vulnérabilité pour être prioritaire dans l'accès à l'hébergement d'urgence. C'est aussi le cas dans le département 35 et c'est de la responsabilité de la préfecture que de fixer les critères de vulnérabilité.

Mais qu'est-ce que la vulnérabilité selon le nouveau Préfet de Bretagne ?

Nous vous invitons à un petit voyage en « vulnérabilité préfectorale 35 »...

Suis je assez vulnérable pour être hébergé ? Choisissez la réponse la plus logique...

1) Je suis à la rue et c'est tout

A - oui, je suis vulnérable

B - oui, je suis vulnérable mais il n'y a pas assez de places disponibles au 115

C - ça dépend si j'ai des papiers ou non : si je suis sans-papiers, l'hébergement d'urgence ne doit pas coûter un centime de plus ou alors il doit servir à m'expulser du territoire

2) Je suis à la rue et je suis un enfant âgé de 2 mois

A - oui, je suis vulnérable

B - non, je suis assez grand pour dormir sous tente, même en hiver

C - ça dépend si mes parents ont des papiers ou pas : s'ils sont sans-papiers, voir 1C

3) Je suis à la rue, je n'ai pas de papiers mais je suis une femme enceinte de 7 mois

A - oui, je suis vulnérable

B - non, je serai vulnérable seulement quand je serai enceinte de 8 mois

C - je peux être accueillie au centre d'hébergement DPAR (« Dispositif Préparatoire d'Aide au Retour », si si ça existe vraiment à Rennes aussi...) pour préparer mon retour au pays

4) Je suis à la rue, je n'ai pas de papiers mais je viens d'accoucher

A - oui je suis vulnérable et mon bébé aussi

B - non, je ne suis plus vulnérable et mon bébé non plus car j'ai accouché

C - je n'avais qu'à pas faire d'enfants alors que je n'ai pas de papiers

5) Je suis à la rue, je suis un enfant âgé de 6 ans et je suis diabétique

A - oui, je suis vulnérable

B - oui, je suis vulnérable mais il n'y a actuellement pas de places pour les familles

C - non car mes parents n'ont pas de papiers et je n'ai qu'à rentrer dans mon pays avec ma famille ; si le nouveau Préfet de Bretagne me donne un hébergement, ce sera pour 5 nuits d'hôtel et avec une assignation à résidence pour préparer mon expulsion

6) Je suis à la rue, je suis sans-papiers mais je suis une femme victime de violences conjugales et je dois quitter mon domicile pour me protéger

A - oui, je suis vulnérable

B - oui, je suis vulnérable mais ma mise à l'abri dans des centres d'hébergement pour femmes victimes de violences est impossible car je suis sans-papiers ; et les places dédiées au 115 sont limitées

C - je dois demander à mon mari d'arrêter de me violenter car la mise à l'abri ça coûte trop cher et il faut restreindre les places

7) Je suis demandeur ou demandeuse d'asile et je suis à la rue

A - oui, je suis vulnérable

B - oui, je suis vulnérable si je suis une femme seule ou en couple avec des enfants mineurs mais ma prise en charge est conditionnée à la disponibilité des places fléchées par l'OFII pour les demandeurs d'asile ; si je suis un homme seul ou en couple sans enfant, je ne suis pas vulnérable

C - le dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile (DNA) est plein, je dois attendre mon tour comme tout le monde ; pas question d'ouvrir des places supplémentaires

8) Je suis à la rue, je suis sans-papiers mais j'ai une maladie chronique incompatible avec un hébergement sous tente

A - oui, je suis vulnérable

B - oui, mais je n'ai le droit qu'à 1 semaine en CHU (*Centre d'Hébergement d'Urgence*) de temps en temps

C - non, car je suis sans-papiers et qu'on ne peut pas loger tous les migrants de la terre

9) J'ai des papiers donc je suis en situation régulière mais je n'ai pas de logement

A - oui, je suis vulnérable

B - oui, mais il n'y a pas de place

C - je n'ai qu'à travailler et patienter pour un logement social pendant 3 ans

10) Je suis à la rue, je suis un enfant âgé de 3 ans et je suis polyhandicapé

A - oui, je suis vulnérable

B - oui, mais il n'y a pas de place

C - mes parents auraient dû rester dans « leur » pays

Si vous avez répondu...

...surtout des A), alors vous avez lu le Code français de l'Action sociale et des Familles et vous êtes un être humain

...surtout des B), alors vous travaillez à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) et votre directeur vous a soufflé les réponses que vous devez imposer aux travailleurs sociaux du 115

...surtout des C), alors vous êtes pote avec le nouveau Préfet de Bretagne et vous vous marrez bien à inventer des critères de vulnérabilité qui créent de plus en plus de gens invulnérables.

Ce tract est une **libre inspiration de faits réels qui ont eu lieu à Rennes** au mois de septembre 2023, dans les campements des Gayeulles et de Maurepas.

Mais Rennes ne fait peut-être pas partie de la sixième puissance économique mondiale...

Qu'est-ce qu'on veut ?

Des logements pour tous et toutes, avec ou sans vulnérabilité
Des hébergements sans piège ou la démission du nouveau Préfet de Bretagne
La régularisation de toutes les personnes sans-papiers, ici et partout !